

## Compte-rendu du conseil d'administration du mardi 6 février 2018

Présents : Colette, Hélène, Marie-Claude, Yves, Cédric, Agnès, Cécile, Françoise O, Françoise C, Bernard.

Excusés : Monique, Dominique, Yacin, Danielle, Hervé, Annick, Charles et Aminata.

### Locaux

2 dossiers ont été présentés par l'ASAMLA :

- le projet 5 ponts dont le maître d'œuvre est la SAMOA : une rencontre prévue en janvier a été reportée sans nouvelle date. Il s'agit d'un projet avec restaurant et hébergement sociaux plus un espace de bureaux et un espace à aménager mais le prix est élevé. Avantage : la proximité du futur CHU.
- Le projet Baco: ce serait un retour aux sources. L'ASAMLA a présenté une lettre d'intention avec l'idée de partager l'espace avec d'autres intervenants dans le domaine de la parole (apprentissage du français et traductions) et du quartier (café citoyen?). Des contacts ont été pris par Hervé et certaines associations se sont montrées intéressées pour nous rencontrer :
  - L'arbre à palabre le 19/02 à 10h (Colette, Yves et Cédric)
  - Solingua le 21/02 à 9h30 (Colette, Cécile et Cédric)
  - Langue française autour du monde le 20/02 à 16h (Colette, Yves et Cédric)
  - Babel : à voir.

### Activité 2017 (cf tableau de Cédric)

Augmentation moyenne de 11 % soit un surcoût de 31800 € mais sans augmentation des financements ce qui peut expliquer le déficit. C'est un argument à discuter au prochain comité des financeurs (reporté au 23/02 ou au 09/03).

Sollicitation pour des langues plus rares : pachtou/dahri et farsi, mais ce qui est rare est cher !

OFII : surtout l'arabe puis afghan, tigrina et russe.

Education : dominée par le turc (activité importante de Gulseren à Chateaubriant)

Social : surtout le roumain (permanence Chaptal) et l'arabe.

### Finances

ARS rencontre du 08/02 avec Mr Berlinet (Cédric)

Cédric présent 3 dossiers séparés de demande de financements :

1. interprétariat : 75 000 €
2. téléphonie : 5 000 €
3. Saint-Nazaire ?

En caisse : 51 000 € ce qui assure les salaires de février mais pas de mars, donc nécessité de relancer la ville de Nantes et le département puis le CHU (1er versement au 1er mars). De plus il reste 36 500 € à recevoir de l'ARS sur 2017 si présentation du bilan comptable 2017. Cela pose la question de pouvoir présenter les comptes de l'année écoulée plus tôt que fin mai ; le 15 mars serait bien. Le pôle administratif (dont la comptable) a-t-il le temps et les moyens de le faire ? La comptable fait des heures sup non rémunérées (à sa demande).

Pré-budget prévisionnel : prévoir un tableau comparatif 2017/2018 avec le réalisé 2017.

### **Temps fort éducation en 2018**

Une 1ère réunion de préparation a eu lieu en novembre avec contact d'une possible intervenante (Cécile). La commission éducation manque de bras : avis aux amateurs !

Suggestion d'un film avec débat au Concorde qui serait moins lourd à organiser.

### **Calendrier des prochaines réunions des commissions:**

- Santé : vendredis 23/02 (sous réserve du comité des financeurs), 23/03 et 20/04 de 9h30 à 11h.
- Actions collectives : jeudis 15/02 et 08/03 de 11h à 12h30
- éducation : jeudis 15/02 et 29/03 de 15h à 16h30 ?
- Téléphone : vendredi 09/02 de 12h à 13h
- ressources humaines à fixer

### **Divers :**

Réponse de la maire de Nantes au collectif sur l'hébergement des migrants et sans-abris. (voir fichier joint)

Sollicitation de Vox Public pour une réunion contre le projet de loi immigration et asile : propose le mardi 20/02 de 17h à 19h. Pas de lieu pour le moment.